DLP 23-11-84458244 ISSN 0294 - 4693





agricoles

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 60 (19/84) du 20 NOVEMBRE 1984

CEREALES



JAUNISSE NANISANTE

. **Les vols** de pucerons vecteurs de la maladie ont été intenses du **26 au 29 Octobre.** En Novembre des vols plus discrets ont persisté avec un pic de capture les **10 et 11 Novembre.** Depuis le 15 Novembre, le temps pluvieux et les tempêtes ont stoppé ces vols.

. **Les observations en cultures** sont en concordance avec ces résultats de piègeage :

- Les parcelles levées avant le 1er Novembre (semis jusqu'au 23 Octobre environ) se sont vues colonisées. Le temps doux qui a suivi a permis la multiplication des pucerons.

- Les parcelles levées avant les 10 et 11 Novembre ont également été touchées (semis de la fin Octobre) mais à des niveaux plus faibles.

Les dernières observations montrent que la tempête entrave le développement des pucerons et permet même une régression du nombre de plantes atteintes. Par contre, les températures restent favorables à leur activité.

. Les **préconisations** sont alors les suivantes :

- semis précoces levés avant la fin Octobre : une intervention aurait dû être réalisée. Si cela n'a pas été possible, compte tenu de la persistance du temps doux, il est encore intéressant d'intervenir le plus rapidement possible.

- parcelles levées avant les 10-11 Novembre : si le temps est favorable, le traitement sera à envisager. L'observation en culture est conseillée dès que le temps est ensoleillé. Le seuil d'intervention se situe à partir de 10-15% de plantes touchées.

- parcelles levées à partir du 12 Novembre ou parcelles ayant déjà reçu une protection : les risques sont nuls actuellement.

. Les matières actives **insecticides** à utiliser sont les suivantes :
bromophos (NEXION, SOVI-NEXION) à 360 g/ha,
cypermethrine (CYMBUSH, KAKIL, SHERPA) à 20 g/ha,
fenvalerate (SUMICIDIN 10) à 25 g.ha, deltamethrine (DECIS) à 7,5 g/ha
et cyfluthrine (BAYTROID) à 15 g/ha.

P.130



SERVICE DE LA PROTECTION
DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS
Tél. : (49) 58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : R. GUILLEMENET
CPPAP n° 1664 A.D.
Abonnement annuel : 92 F.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du
sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

LUPIN D'HIVER

PLEIOCHETA : La période pluvieuse actuelle est favorable au développement du Pleïocheta.

Cette maladie se manifeste par foyers. Il convient de traiter si possible sur les symptômes relativement discrets : petites taches noires sur folioles d'environ 1 mm de diamètre. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans nos essais avec : KIDAN (2 l/ha), SPORTAK (1,125 l/ha), TILT C (1 l/ha).